

1^{re} génération : de la Turquie à la Belgique

Söhret, la combattive

Söhret est la première de sa famille à avoir quitté la Turquie pour l'Europe.

Elle a choisi de venir en Belgique à 16 ans, par mariage arrangé.

Pour pénétrer dans le salon de cette maison qui s'élève sur plusieurs étages, au cœur de Schaerbeek, tout convive est poliment prié de se déchausser tandis que Söhret, l'hôtesse des lieux, lui tend avec égard une paire de chaussons neufs.

Deux robustes fauteuils de velours bordeaux et un canapé garnis de coussins en satin crème entourent un épais tapis où s'enfoncent les pieds d'une étroite table en verre. Deux dressoirs chargés de vaisselle et bibelots occupent la pièce de part et d'autre. Sur le mur principal est suspendu un cadre-photo immortalisant le bonheur d'une jeune fille le jour de son mariage. "C'est ma cadette, désigne avec fierté Söhret. Elle a 27 ans. Elle a étudié le secrétariat médical. Maintenant, elle veut devenir infirmière et a repris des études. Mon mari et moi la soutenons à 100 %."

"Quand, en 1979, j'ai quitté ma ville natale, Eskisehir, dans le nord-ouest de la Turquie, pour la Belgique, j'avais 16 ans. J'avais vraiment le désir d'étudier, mais je n'ai pas pu le faire. C'est pour cela que j'ai toujours poussé mes trois enfants à faire des études", explique Söhret, aujourd'hui âgée de 49 ans.

Söhret est la première de sa famille à avoir quitté la Turquie pour la Belgique. "Les conditions de vie en Turquie étaient très dures à l'époque. Il n'y avait pas de travail et, surtout, si on n'étudiait pas, on n'avait rien. L'été, les Turcs qui avaient émigré en Europe revenaient au pays en visite. Ils racontaient qu'ils vivaient dans le luxe, jouissaient du confort matériel... Tout cela nous donnait envie et nous rendait l'Europe très attirante."

C'est lorsque la famille de son futur mari, établie en Belgique depuis 1975, prend contact avec la sienne pour arranger un mariage que Söhret – l'aimée de quatre enfants – voit s'ouvrir les portes de l'Europe. "Nos parents se sont rencontrés et les siens ont vu que j'avais bon caractère. Toute la famille de mon futur mari est alors venue en Turquie. J'ai rencontré mon futur époux qui a accepté le mariage. Une semaine plus tard, nous nous mariions. J'ai embarqué pour la Belgique en robe de mariée. A notre arrivée, il y avait un cortège d'une

dizaine de voitures qui ont déambulé dans Bruxelles. Puis nous sommes allés faire la fête dans une salle louée par ma belle-mère."

Bien qu'il s'agit d'un mariage traditionnel arrangé, "je me suis mariée de mon plein gré; si j'avais dit 'non' à cette union, mes parents ne m'y auraient jamais obligée, assure Söhret. J'étais sûre de ma décision car j'ai parlé avec mon futur mari. Il m'a promis qu'il allait s'occuper de moi, me soutenir et j'avoue qu'il a tenu toutes ses promesses".

Pour autant, la vie en Belgique de la jeune épouse est loin de l'Eldorado dont elle rêvait. "J'habitais dans la maison de ma belle-famille. Je partageais juste une chambre à coucher avec mon mari. Les deux premiers mois, je suis restée cloîtrée à la maison. Je pouvais uniquement sortir pour régler des documents administratifs à la commune. Je suppliais mon mari : 'S'il te plaît, laisse-moi un peu sortir, montre-moi un peu de terre, des parcs'. Quand on sortait, je ne voulais pas rentrer à la maison."

En tant que bru, Söhret doit quotidiennement s'astreindre à servir sa belle-famille, qui ne compte pas moins de 12 membres sous le même toit – "mon mari a sept frères et une sœur" : nettoyer, faire la vaisselle, laver et ranger le linge, cuisiner... "C'était vraiment très difficile, je n'avais que 16 ans. Quand je voulais faire quelque chose, je devais d'abord demander à mon mari puis à ma belle-mère et mon beau-père", évoque-t-elle, les larmes aux yeux.

Un an et demi plus tard, la jeune fille donne naissance à un petit garçon. "Mon fils avait six mois et j'étais enceinte de trois mois lorsque mon mari est parti deux ans en Turquie pour y faire son service militaire. Je me suis retrouvée toute seule; j'étais tellement triste que j'ai fait une fausse couche." Coincée à la maison, "j'avais besoin de bouger, d'avoir une activité. Ma belle-mère travaillait et je lui ai demandé si je pouvais travailler mais elle a refusé. Un jour, je l'ai suivie jusque sur son lieu de travail – elle était technicienne de surface. Son chef m'a vue et a dit : 'Ok ! On la prend'. C'est comme ça que j'ai commencé à travailler."



Ce n'est que trois ans après son arrivée en Belgique que Söhret retourne voir les siens en Turquie. Son époux y remplit alors toujours ses obligations militaires. "Je n'ai jamais coupé les liens avec ma famille. On s'écrivait. Mais être séparée d'eux a été très difficile; ils me manquaient beaucoup."

De retour en Belgique, ce n'est qu'au bout de six ans de vie commune dans sa belle-famille, que Söhret, son mari et leurs enfants emménagent, à proximité, dans leur propre maison. "Bien que nous habitons séparément, je me levais quand même le matin pour aller continuer mes tâches domestiques dans ma belle-famille, soupire Söhret. Je faisais le même travail, cela ne changeait rien. C'était comme ça : la belle-fille devait travailler et, mime-t-elle, fermer sa bouche, ses oreilles et ses yeux". Aujourd'hui, ajoute Söhret, soulagée, "ça ne se passe plus comme ça. Au contraire, c'est moi qui rends des services à ma belle-fille !"

Certes, "j'ai mes origines turques mais j'ai également passé la plus grosse partie de ma vie ici, 30 ans, donc je me sens belge aussi. La Turquie est la patrie où je suis née et la Belgique, celle où je vis. Il n'y en a pas une plus importante que l'autre", résume-t-elle simplement.

Maman de trois enfants de 31, 27 et 24 ans et grand-mère de quatre petits-enfants, elle confie : "Il m'est difficile d'envisager de retourner définitivement en Turquie. Je n'ai travaillé que dix ans car j'ai des problèmes de santé mais mon mari travaille toujours. L'idée serait donc plutôt d'aller en Turquie pour de longues périodes au moment de sa pension" car "nos enfants ont choisi de rester ici".

"En tant que parents, précise-t-elle, nous avons tout fait pour que nos enfants puissent avoir les meilleures conditions pour s'intégrer en Belgique. Nous avons

essayé de les soutenir par rapport à la culture d'ici, de leur donner les meilleurs outils pour qu'ils puissent accéder à un meilleur niveau et ne pas, comme nous, travailler dans le secteur du nettoyage ou de l'entretien."

Dans le même temps, Söhret a veillé à ce que ses enfants préservent leurs racines turques et à ce qu'ils connaissent les fondements de l'islam. "Je suis croyante, je ne vais jamais dormir sans avoir lu quelques lignes d'une prière. J'ai transmis tout mon savoir religieux à mes enfants. Maintenant, qu'ils pratiquent ou non, c'est leur choix."

"Il y a un regard très cliché vis-à-vis des femmes qui mettent le voile. Or, il s'agit d'un choix personnel."

Söhret porte le voile depuis qu'elle a 43 ans, mais "cela ne m'empêche pas d'avoir des liens sociaux. Je pense qu'il y a un regard très cliché vis-à-vis des femmes qui mettent le voile. Or, il s'agit d'un choix personnel. La religion n'oblige aucune femme à se voiler. Moi, depuis toute petite, j'avais ce souhait-là, confie-t-elle. L'islam véhicule des valeurs importantes dans la vie : ne pas voler, respecter sa parole, ne pas mentir, aider autrui... Tout ce terrorisme dont on montre les images dans la presse n'a rien à voir avec la religion", balaie-t-elle d'un geste de la main.

En Belgique, "j'ai eu la chance de toujours rencontrer des personnes très ouvertes. En revanche, en Turquie, dans les grandes villes, certains me regardent de haut parce qu'ils se disent modernes et considèrent le port du voile comme une régression... Ici, les Belges ont du respect pour cette différence". C'est qu'au fil du temps, un fossé culturel s'est creusé entre les "Turcs d'ici" et ceux de "là-bas". Pour preuve, "les jeunes Turcs d'ici préfèrent se marier avec des Turcs d'ici. Il y a également de moins en moins de Turcs qui émigrent en Belgique car ils ont ouvert les yeux : ils savent que les conditions de vie ne sont plus les mêmes qu'il y a 30 ans".